



**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE**

Délibération n° 2022-32

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

Date de la Convocation

11/07/2022

Date de l'affichage

11/07/2022

Séance du 18 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux,
et le dix-huit juillet,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Association foncière de Bonnaud ;
désignation des membres au titre
du Conseil Municipal

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie
DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Christopher
HAUBRUGE, Valérie JUNG, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis
ROCHET

Absents : Thomas GAND, Nelly GUICHARD (donne pouvoir à Jacques
BONNIER), Isabelle PACOU, Irène ROUCHE (donne pouvoir à Brigitte
MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Mme La Maire précise qu'en application de l'article R 133-3 du Code Rural, livre I (nouveau), il incombe au Conseil Municipal de proposer une liste de 3 propriétaires exploitants ou non, dans le périmètre remembré de l'Association Foncière de la commune déléguée de BONNAUD ;
Considérant que le mandat des membres du bureau de l'association foncière de remembrement de la commune déléguée de BONNAUD arrive à échéance en 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

PROPOSE LES MEMBRES SUIVANTS POUR FAIRE PARTIE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE BONNAUD :

- M BLANCHON Daniel – 271 rue Principale -- 39190 BONNAUD
- M DROIT Gérald – 220 rue Principale – 39190 BONNAUD
- M MADIOT François – 71 rue de la Fromagerie – 39190 BONNAUD

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 18/07/2022
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte

